

Durée : 3h

Coût : 350€ HT

(hors frais de déplacements)

Intervenant :

Xavier Monginoux

Juriste et formateur

Public concerné

Dirigeant & Manager

DRH / RRH

Juriste & Comptable

Moyens

Questionnaire,

Discussion,

Note explicative

Les + de notre offre

→ 25 ans d'expérience
de l'intervenant dans le
BTP

→ Une analyse précise de
vos pratiques

→ La remise d'un rapport
de synthèse

→ Des propositions de
formations à des tarifs
préférentiels en lien avec
les points d'améliorations
diagnostiqués.

Contact et

renseignements :

Xavier Monginoux

05.35.37.44.00

x.monginoux@juricial.com

AUDIT – Limiter le risque Urssaf

Faire une bonne évaluation de l'indemnité d'entretien des vêtements de travail (prime de salissure) versée aux salariés

Etude personnalisée des pratiques de votre entreprise

Synthèse et préconisations

L'ETUDE PERSONNALISEE, QU'EST CE QUE C'EST ?

- ✓ C'est la vérification de vos pratiques et la réponse à vos questions sur :
 - o Votre obligation de verser l'indemnité d'entretien / prime de salissure (rappel des règles et des risques)
 - o Les moyens pour déterminer les montants à verser aux salariés
 - o ...

POURQUOI ?

- ✓ Pour **vous sécuriser** en cas de contrôle Urssaf (documents obligatoires ...)
- ✓ Pour aborder sereinement une réclamation d'un salarié
- ✓ Pour construire votre défense devant le conseil de Prud'hommes
- ✓ Pour vous apporter des solutions très concrètes et pratiques

COMMENT ?

- ✓ Avec des échanges et discussions à votre choix :
 - o dans votre entreprise
 - o à notre cabinet
 - o en visio

RESULTATS CONCRETS

- ✓ La détermination d'un juste montant d'indemnité à verser avec la remise d'une feuille de calcul Excel
- ✓ Une fiche explicative
- ✓ La remise un rapport de synthèse de vos pratiques